

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00601 Numéro SIREN : 514 133 263 Nom ou dénomination : 2S SOLAR
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2019 sous le numéro de dépôt 2150

Greffe du tribunal de commerce de NIORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/2150

Déposant :

Nom/dénomination : 2S SOLAR

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 514 133 263

N° gestion : 2009 B 00601



Signature

SAS 2S SOLAR
Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017



Société d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes inscrite
au Tableau de l'Ordre de Poitou-Charentes Vendée
et à la Compagnie régionale de Poitiers.

Dossier N° 005728 en Euros.

Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLARAdresse de l'entreprise Les Terres de Pressigny79310 VERRUYESNéant ☐ *Numéro SIRET * 5 1 4 1 3 3 2 6 3 0 0 0 2 0Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENNVOIS

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	072	074		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
Total général (I+II)		110	112		
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142			
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172		
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176			
Total général (I + II + III)		180			
RENNVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



CASSIOPEE EXPERTISE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 du Code de Commerce) A déclarer au Code Général des Impôts		Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLAR		Exercice N clos le 31/12/2017							Exercice N-1 clos le 31/12/2016						
A - RÉSULTAT COMPTABLE																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209				210								
	Production vendue		biens		215				214								
			services *		217				218		134 568		131 752				
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222								
	Production immobilisée *								224								
	Subventions d'exploitation reçues								226								
	Autres produits								230								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		134 568		131 752				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234								
	Variation de stock (marchandises) *								236								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *								240								
	Autres charges externes * :		dont crédit bail : mobilier				- immobilier		242		10 652		21 706				
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		3 008		244		4 374		9 355				
	Rémunérations du personnel *								250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252								
	Dotations aux amortissements *								254		41 753		42 587				
	Dotations aux provisions								256								
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262								
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260												
Total des charges d'exploitation (II)								264		56 779		73 648					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270		77 788		58 104					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								280								
	Produits exceptionnels								290		0		0				
	Charges financières								294		9 805		55 583				
	Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300		0						
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348												
	Impôts sur les bénéfices *								306		4 079		151				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								310		63 905		2 370				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312		63 905		314					
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318								
	Provisions non déductibles *								322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324		4 079						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)		249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997				
	Entreprise nouvelle (44. septies)		986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)		138		40 790				
Reprise d'entreprise en diff. cult (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. quinquies)		990							
Divers* ZFA (44. quinquies)		345		Investissements outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346							
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655								350					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352		27 194		354					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356								
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370		27 194		372					

Dossier N° 005728 en Euros.

CASSIOPEE EXPERTISE



Signature

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2S SOLAR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420	28 036	422		424		426	28 036			28 036	
	Constructions	430	800 495	432		434		436	800 495			800 495	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17 500	442		444		446	17 500			17 500	
	Installations générales, agencements divers	450	14 245	452		454		456	14 245			14 245	
	Matériel de transport	460	900	462		464		466	900			900	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	861 177	492		494		496	861 177			861 177	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510	3 187	512	1 345	514		516	4 532		
	Constructions	520	216 257	522	38 982	524		526	255 239		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17 500	532		534		536	17 500		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 741	542	1 426	544		546	6 167		
	Matériel de transport	550	900	552		554		556	900		
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570	242 585	572	41 753	574		576	284 338		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596	598
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL					596	585	597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	28 036		
Constructions sur sol propre	800 495		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500		
Installations générales agencements aménagements divers	14 245		
Matériel de transport	900		
TOTAL	861 177		
TOTAL GENERAL	861 177		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			28 036	28 036
Constructions sur sol propre			800 495	800 495
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			17 500	17 500
Installations générales agencements aménagements divers			14 245	14 245
Matériel de transport			900	900
TOTAL			861 177	861 177
TOTAL GENERAL			861 177	861 177

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	3 187	1 345		4 532
Constructions sur sol propre	216 257	38 982		255 239
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500			17 500
Installations générales agencements aménagements divers	4 741	1 426		6 167
Matériel de transport	900			900
TOTAL	242 585	41 753		284 338
TOTAL GENERAL	242 585	41 753		284 338

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 345				
Constructions sur sol propre	38 982				
Instal. générales agenc.aménag.divers	1 426				
TOTAL	41 753				
TOTAL GENERAL	41 753				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	11 962	11 962	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 596	1 596	
Débiteurs divers	2 733	2 733	
Charges constatées d'avance	2 410	2 410	
TOTAL	18 700	18 700	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	643	643		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	578 737	62 118	258 645	257 974
Fournisseurs et comptes rattachés	1 903	1 903		
Impôts sur les bénéfices	4 079	4 079		
TOTAL	585 362	68 743	258 645	257 974
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 132			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 962
Autres créances	2 733
Total	14 695

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 752
Total	2 395

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 410
Total	2 410



Signature

Jean-Georges SAND

Ingénieur Commercial

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

1 rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM

Tél. : 03.88.15.24.15 - Fax : 03.88.15.24.16
www.cabinet-sand.fr

2S SOLAR

Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €

Les Terres de Pressigny
79310 VERRUYES

R.C.S. NIORT
SIREN 514 133 263

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice

du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
BANQUE POPULAIRE STRASBOURG - Cpte n° 06 21 6208609



Signature

2S SOLAR

*Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €*

**Les Terres de Pressigny
79310 VERRUYES**

*RCS de NIORT : 514 133 263
SIREN 514 133 263*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2S SOLAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

1. OPINION

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

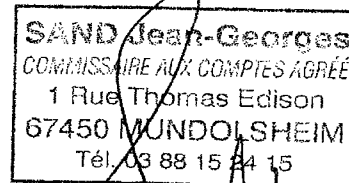
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Mundolsheim, le 28/05/2018

SAND J.G.
Commissaire aux Comptes



Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLARAdresse de l'entreprise Les Terrres de Pressigny79310 VERRUYESNéant ☐ *Numéro SIRET * 5 1 4 1 3 3 2 6 3 0 0 0 2 0Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENVIS

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	861 177	030	284 338	576 839	618 592	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
Total I (5)		044	861 177	048	284 338	576 839	618 592	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	11 962	070	11 962	14 459	
		Autres * (3)	072	4 328	074	4 328	6 349	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	94 403	086	94 403	107 847		
	Charges constatées d'avance *	092	2 410	094	2 410	2 300		
	Total II	096	113 103	098	113 103	130 954		
	Total général (I+II)	110	974 280	112	284 338	689 942	749 547	
PASSIF								
Capital social ou individuel *		120		15 000	15 000			
Ecart de réévaluation		124						
Réserve légale		126		1 500	1 500			
Réserves réglementées *		130						
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)		132		24 175	21 805			
Report à nouveau		134						
Résultat de l'exercice		136		63 905	2 370			
Provisions réglementées		140						
Total I		142		104 580	40 675			
Provisions pour risques et charges		154						
Emprunts et dettes assimilées		156		579 380	640 580			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 903	2 337			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172		4 079	65 955			
Produits constatés d'avance		174						
Total III		176		585 362	708 871			
Total général (I + II + III)		180		689 942	749 547			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		516 619	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



CASSIOPEE EXPERTISE

Formulaire obligatoire (article 303 Septies A (et du Code Général de l'impôt)) Désignation de l'entreprise **SAS 2S SOLAR**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le								
		13	1	1	2	2	0	1	7	13	1	1	2	2	0	1	6
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																
	Production vendue																
	biens																
	services *																
	Production stockée *																
	Production immobilisée *																
	Subventions d'exploitation reçues																
	Autres produits																
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																
Variation de stock (marchandises) *																	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																	
Autres charges externes *																	
dont crédit bail :																	
mobilier																	
immobilier																	
Impôts, taxes et versements assimilés																	
dont taxe professionnelle																	
(CFE et CVAE *)																	
Rémunérations du personnel *																	
Charges sociales (cf. renvoi 380)																	
Dotations aux amortissements *																	
Dotations aux provisions																	
Autres charges																	
dont provisions fiscales pour implantations																	
commerciales à l'étranger *																	
dont cotisations versées aux organisations																	
syndicales et professionnelles																	
Total des charges d'exploitation (II)																	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																	
Produits financiers																	
Produits exceptionnels																	
Charges financières																	
Charges exceptionnelles																	
dont amortissement des souscriptions dans des																	
PME innovantes (art 217 octies)																	
dont amortissement exceptionnel de 25% des																	
constructions nouvelles (art 39 quinquies D)																	
Impôts sur les bénéfices *																	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																	
B - RÉSULTAT FISCAL																	
Report le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	
Provisions non déductibles *																	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																	
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés																	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	
Entreprense nouvelles (44. section)																	
Zone franche urbaine (44. section et octies A)																	
Jeune entreprise innovante (44. section A)																	
Investissements outre-mer																	
"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																	



Signature

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS 2S SOLARNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
	Terrains	420	28 036	422		424		426	28 036			28 036	
	Constructions	430	800 495	432		434		436	800 495			800 495	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17 500	442		444		446	17 500			17 500	
	Installations générales, agencements divers	450	14 245	452		454		456	14 245			14 245	
	Matériel de transport	460	900	462		464		466	900			900	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
	TOTAL	490	861 177	492		494		496	861 177			861 177	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510	3 187	512		514	1 345	516			4 532		
	Constructions	520	216 257	522		524	38 982	526			255 239		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17 500	532		534		536			17 500		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 741	542		544	1 426	546			6 167		
	Matériel de transport	550	900	552		554		556			900		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL	570	242 585	572		574	41 753	576			284 338			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591							
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

QUADRATES automatique

Dossier N° 005728 en Euros.

CASSIOPEE EXPERTISE



Signature: *[Signature]*
Date: *[Date]*

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2S SOLAR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 285
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 005728 en Euros.

CASSIOPEE EXPERTISE

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tel. 03 88 15 24 15

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	19
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Composition du capital social	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	20
Evaluation des créances et des dettes	20
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	21

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

NA = Non Applicable NS = Non significative



Signature

SAS 2S SOLAR
Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES



ANNEXES

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

CASSIOPEE EXPERTISE
ZAC de Recouvrance
6 Impasse de Recouvrance
17100 SAINTES

Dossier N° 005728 en Euros.



Signature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	28 036		
Constructions sur sol propre	800 495		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500		
Installations générales agencements aménagements divers	14 245		
Matériel de transport	900		
TOTAL	861 177		
TOTAL GENERAL	861 177		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			28 036	28 036
Constructions sur sol propre			800 495	800 495
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			17 500	17 500
Installations générales agencements aménagements divers			14 245	14 245
Matériel de transport			900	900
TOTAL			861 177	861 177
TOTAL GENERAL			861 177	861 177

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	3 187	1 345		4 532
Constructions sur sol propre	216 257	38 982		255 239
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500			17 500
Installations générales agencements aménagements divers	4 741	1 426		6 167
Matériel de transport	900			900
TOTAL	242 585	41 753		284 338
TOTAL GENERAL	242 585	41 753		284 338

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 345				
Constructions sur sol propre	38 982				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 426				
TOTAL	41 753				
TOTAL GENERAL	41 753				

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients		11 962	11 962	
Taxe sur la valeur ajoutée		1 596	1 596	
Débiteurs divers		2 733	2 733	
Charges constatées d'avance		2 410	2 410	
TOTAL		18 700	18 700	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		643	643		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		578 737	62 118	258 645	257 974
Fournisseurs et comptes rattachés		1 903	1 903		
Impôts sur les bénéfices		4 079	4 079		
TOTAL		585 362	68 743	258 645	257 974
Emprunts remboursés en cours d'exercice		61 132			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGREE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 962
Autres créances	2 733
Total	14 695

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	643
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 752
Total	2 395

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 410
Total	2 410

SAND Jean-Georg
COMMISSAIRE AUX COMPTES A.
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15



Handwritten signature and initials.

2S SOLAR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000.00 €

Siège social : Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

514 133 263 RCS NIORT

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 JUIN 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 63 904.81 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Un résultat de | 63 904.81 € |
| - Une somme de | 63 904.81 € |
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

Le président

